



Monsieur Matthieu SCHAFFAUSER  
Directeur du Service Départemental  
De l'U.N.S.S. Vosges  
A  
Madame ou Monsieur le secrétaire de l'association  
sportive  
s/c  
Madame ou Monsieur le Chef d'établissement,  
Président de l'association sportive

## INSCRIPTION UNSS EQUITATION CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL COLLEGE / LYCEE Lundi 26 Mars 2018

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition.

### INSCRIPTIONS INTRANET

**Inscriptions en ligne OBLIGATOIRES sur le site [www.unss.org](http://www.unss.org) puis opuss**

Ouverture du serveur : Lundi 22 Janvier 2018

Fermeture du serveur : vendredi 23 février 2018 à 17h00

**Vous devez imprimer un récapitulatif des inscrits à la compétition pour vérification licences auprès responsable**

### COMPOSITION DES EQUIPES

#### Catégorie d'âge 2017-2018 :

Benjamins	nés en 2005, 2006 et 2007
Minimes	nés en 2003 et 2004
Cadets	nés en 2001 et 2002
Juniors	nés en 1999 et 2000
Seniors	nés en 1998 et avant

### ORGANISATION DE LA COMPETITION

**Lieux** : L'Equ'Crin d'Olima - 14 Vallon Olima, 88000 Chantraine

**Accueil** : en fonction du nombre inscrits (9h00 ou 12h30)

**Début des épreuves** : 9h30 ou 13h00

**Fin de la compétition** : 16h30

**Responsable technique et responsable JO** : Aline PARIS 0675030512

Une information vous parviendra avec l'horaire définitif retenu.

### Règlement

#### **Réglementation Académique Équipes d'Établissement et Excellence**

Conditions de participation EE :

Les équipes galop 1 à 3 ou niveau certifié 1 à 3 sont en équipes établissement.

Conditions de participation EX :

Les cavaliers de niveaux Galops 4 à 9

« Les équipes galop 3 à 9 ou niveau certifié sont en excellence » dont au moins un élève ayant un niveau supérieur à galop 3

Attention : le niveau de Galop requis sera celui obtenu au 31 décembre 2017

## Championnats départementaux UNSS **Équipes d'Établissement** Équitation

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins (3 <sup>ème</sup> année : 2005) Minimes Cadets 1 <sup>ère</sup> année (1 maximum)	Minimes Cadets Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 à 5 compétiteurs (niveau galop 3 maximum et 3 galops 3 au maximum par équipe ou attestation de niveau) Galop acquis au 31 décembre 2017 Mixité autorisée	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune juge par équipe Niveau district minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il peut être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée sera pénalisée	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach possible par équipe qualifiée. Membre de l'équipe et compétiteur	

## Championnats départementaux UNSS **Excellence** Équitation

**Associations Sportives** obligatoirement en championnat Excellence

- Les **Associations Sportives** ayant été classées en 2017 dans les **5** premières équipes des championnats de France Excellence.
- Les **Associations Sportives** ayant été classées dans les **4** premières équipes en 2016 et 2017 lors des championnats de France par Équipes d'Établissement

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins (3 <sup>ème</sup> année : 2005) Minimes Cadets (1 maximum)	Minimes Cadets Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 à 5 compétiteurs galop 3 minimum (ou attestation de niveau) Mixité autorisée	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune juge par équipe qualifiée Niveau district minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il peut être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée sera pénalisée	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach possible par équipe qualifiée. Membre de l'équipe et compétiteur	

FORMULE DE COMPÉTITION	<p><b>Combiné de 2 épreuves : equifun avec certains dispositifs pouvant s'inspirer des différentes disciplines équestres + 4 jeux Pony-Games</b></p> <p>Classement par addition des points obtenus dans chacune des 2 épreuves du combiné, séparément pour les collèges et pour les lycées En cas d'égalité au classement général, le classement en EQUIFUN prévaudra.</p>
------------------------	--

**ATTENTION :** Chaque cavalier devra être équipé d'une bombe à sa taille, de bottes ou boots, chaussures de sport type baskets interdites.

## FORMALITES ADMINISTRATIVES

**Contrôle des licences : Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur et présente obligatoirement listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatifs d'identité)-**

Présentation des licences si besoin des élèves non-inscrits en ligne (ex ; remplaçant dernière minute)- licences numériques acceptées (sur smartphone, ordinateur, tablette).

**Prévoir la somme de 6€ par cavalier pour la participation à la location des poneys,** à régler dès l'arrivée au club.

**En cas d'absence de photo sur une licence,** l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

**En cas de non présentation de la licence,** la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « *En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE.*

### **Encadrement extérieur :**

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.

## FACEBOOK UNSS VOSGES : Devenez Fan !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Départemental UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS VOSGES** !